

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du
01 mars 2018**

Sous la présidence de Mme le Maire, étaient présents :

Mmes BOURDALE-DUFAU Sylvie, MAUBOULES Mailys, PALETOU Françoise,
Mrs. FOURCADE Patrick, GROS Jean-Philippe, LASCOUMETTES Jean- Robert,
LASSUS-LIRET Gilbert, MASCARAS Daniel, PASCAU Philippe.

Absents excusés:

BERGEREAU Aurélien, URDOUS Sébastien.

Secrétaire de séance: HAU Corinne

ORDRE DU JOUR:

- 1-Approbation du PV de la séance du 19 janvier 2018
- 2-PLUI : débat sur les orientations générales du projet
d'aménagement et de développement durables
- 3-Retrait de l'adhésion au service urbanisme de l'Agence Publique de
Gestion Locale (ajout demandé par Madame le Maire)
- 4-Questions diverses

Séance ouverte à 20 heures 30.

1-Approbation du PV du 19 Janvier 2018

Sylvie BOURDALE-DUFAU souhaitait préciser que l'affaire de l'éclairage de l'entrée Sud route du Pont Long avait été envoyé pour étude au SDEPA. M. Pascau précisant pour autant que celle-ci ne se ferait pas dans l'immédiat.

Mise à part cette observation, Le compte-rendu a été approuvé à l'unanimité.

Voix Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

2-PLUI : débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables

Madame le Maire présente le Projet d'Aménagement et Développement Durable intercommunal (PADDi). Elle demande au Conseil de débattre sur les orientations proposées.

Introduction : « Un projet pour affirmer le positionnement du territoire »

Remarques:

A quel moment les habitants de nos communes seront-ils informés ?

Par une réunion publique ? Par des écrits ?

Termes très techniques non adaptés au « tout venant »

Partie A/ Des modes d'occupation et d'utilisation des sols mieux répartis dans un cadre structurant : Conforter le modèle de développement du territoire

Remarques:

Optimisation foncière : tenir compte des équipements existants (égouts, eau, électricité) pour les terrains proposés à la constructibilité

Infrastructures et équipements : faire en sorte de maintenir les effectifs dans les écoles par la constructibilité.

Centralisation et intensification : importances des parkings relais (au niveau du Miey par exemple)

Partie B / Des valeurs fondatrices : Soutenir les vecteurs de projet et de cohésion d'avenir

Remarques:

Dynamique du territoire : Comment faire que les 50 logements dont nous disposerons soient répartis sur les 10 ans ? Y aura-t-il une limitation par année ?

Mobilité et connexion : La RD 945 (relie Lescar à Sault de Navailles) : peut-on imaginer un bus du Département qui relierait Orthez par exemple ?

Activités économiques : Problèmes des friches industrielles : pour les entreprises, il est moins cher de construire que de réhabiliter de l'existant

3-Retrait de l'adhésion au service urbanisme de l'Agence Publique de Gestion Locale (ajout à la demande de Madame le Maire)

Madame Mme le Maire rappelle que par une mutualisation de leurs besoins et de leurs moyens, les collectivités des Pyrénées-Atlantiques se sont dotées de services d'expertise, d'appui et de conseil locaux. Ces services (administratif, technique,

informatique, urbanisme, voirie et réseaux) sont gérés par l'Agence Publique de Gestion Locale, qui est un syndicat mixte regroupant les communes et les établissements publics adhérant aux divers services.

La commune adhère actuellement au service administratif intercommunal, au service technique intercommunal, au service informatique intercommunal et au service urbanisme intercommunal.

Aujourd'hui se pose la question de l'opportunité de maintenir l'adhésion de la commune au service urbanisme intercommunal. En effet, la commune ne fait pas souvent appel à ce service (contrairement aux autres services). Le montant de l'adhésion en 2017 s'élevait à 1 248.48 €. Constatant que ce service n'est que peu exploité, elle propose de mettre fin à l'adhésion.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de retirer son adhésion au service urbanisme de l'Agence Publique de Gestion Locale à compter du 1^{er} Mars 2018. Mme le Maire salue tout de même le grand travail de l'APGL qui fournit une aide importante et quotidienne auprès des communes.

Voix Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

5-Questions diverses

Ouverture du Vival

Françoise PALETOU demande quand ouvrira le Vival. Mme le Maire précise qu'il devait ouvrir le 1er Mars mais que cette date est repoussée. Une information au public sera faite en accord avec le nouveau gérant pour informer de la date d'ouverture.

Subvention voyage scolaire

Mme le Maire fait part aux conseillers que la directrice de l'école a fait une demande de subvention à la mairie pour un voyage scolaire. Sur le principe, les membres du conseil municipal sont d'accord. Cette question fera l'objet d'une délibération lors de la prochaine réunion.

Chauffage de l'église

Le chauffage de l'église est de nouveau fonctionnel

Radar pédagogique

Le radar pédagogique est fonctionnel depuis les vacances de février.

En l'absence d'autres questions, séance levée à 22h30.

Prochaine réunion du Conseil, le jeudi 5 avril à 20h30.